

BIEN RECONNAÎTRE L'AMBROISIE



Ses feuilles

découpées et vert vif sur les deux faces.



Sa tige

est couverte de poils blancs.



Ses fleurs

apparaissent en juillet-août. Elles portent le pollen.

NE PAS CONFONDRE AMBROISIE ET ARMOISE

POINTS COMMUNS		DIFFÉRENCES	
		AMBROISIE	ARMOISE
TIGES	Couleur vert aubergine à maturité	Assez souple et couverte de poils blancs	Assez raide et sans poil
FEUILLE	Très découpée	Vert clair uniforme sur les deux faces	Vert foncé face supérieure blanchâtre face inférieure
FLEUR	Crappes de petites fleurs	Vert-jaune avant éclosion Jaune après éclosion	Vert-gris avant éclosion Blanchâtre après éclosion
ODEUR	Froisser les feuilles	Sans odeur	Très parfumée

LA RÉGLEMENTATION

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 21 juillet 2000 est très clair : les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres de chantiers de travaux et les gestionnaires de domaine public sont tenus de :

- prévenir la pousse d'ambrosie (sur terres rapportées ou remuées)
- nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambrosie. Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambrosie. En 2003, un arrêté s'adressant directement aux agriculteurs a été pris. Il concerne les jachères (arrêté préfectoral n° 2003-2008).

INFORMEZ VOUS !

Demandez conseil à votre pharmacien ou votre médecin.

Signalez-la gratuitement :

N°Vert 0 800 869 869
APPEL GRATUIT D'UN POSTE FIXE

De juin à septembre

Plus d'informations sur :
www.rhone.fr/ambrosie



© Photos / Illustrations : Helien - Aur multimédia / BE - Département du Rhône - Jean-Jacques Guilly / Csa Penne / AFEDA / BNSA. Imprimé sur papier recyclé 100%. Mai 2010

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

AMBROISIE

Coupez court à l'allergie !

N°Vert 0 800 869 869

APPEL GRATUIT D'UN POSTE FIXE

de juin à septembre

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE VIE SANTÉ PRÉVENTION
ROUTES ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE ENTRETIEN

» AMBROISIE »

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE VIE SANTÉ PRÉVENTION
ROUTES ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE VOIRIE

www.rhone.fr